ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DEA 21
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 13 pl saint-michel
21000 Dijon
828 154 187 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 01/11/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social au 90 rue Paul BON 21200 Beaune, à compter du 01/11/2025.
Mention au RCS de Dijon.

AL25020854

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SA ROGER MARTIN
SA au capital de 4000000 €
Siège social : 4 avenue Jean Bertin
Parc technologique, 21000 Dijon
016 450 157 R.C.S. de Dijon

L'AG du 23/09/2003 a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire aux comptes suppléant, AUDIT ET CONTRÔLE LÉGAL, cessation à compter du 23/09/2003.
Modification du RCS de Dijon

AL25020882

MODIFICATION DU PRESIDENT

AUDIT ET CONSEIL PY
Société par actions simplifiée
au capital de 392 500 euros
Siège social :
67, avenue Victor Hugo
21000 DIJON
444 333 538 RCS DIJON

Par décision du Président en date du 25 novembre 2025, il a été pris acte de la nomination de M. Adrien PERRIGOT en tant que Directeur Général, demeurant au 25bis rue des Marmuzots - 21000 DIJON, à compter de ce même jour et pour une durée illimitée.Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. Pour avis

AL25020929

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MTC HOLDING CARVALHO
SAS au capital de 125000 €
Siège social : 22 grande rue
21380 Messigny-et-Vantoux
931 586 275 RCS de Dijon

Par une décision du 30/06/2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : « construction de tous immeubles sur terrain nu » et « d'achat de terrains nus en vue de la construction de tous immeubles ».
Mention au RCS de Dijon

AL25021027

TRANSFORMATION

CHAVANTON AICARDI
SARL au capital de 15000 €
Siège social : 20 grande rue
21690 Boux-sous-Salmaise
533 350 757 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 21/11/2025, les associés ont décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 21/11/2025, les associés ont également décidé de nommer Président M. AICARDI Michael, demeurant20 Grande Rue 21690 Boux-sous-Salmaise.
Accès aux assemblées et vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique,dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.
Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Modification du RCS de Dijon

AL25021042

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS ROCHER 3
SAS au capital de 1 €
Siège social :
60 rue du cottage 21121 Ahuy
935 264 135 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2025, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de : location de meublés touristiques avec prestations de type para-hôtelières.
Mention au RCS de Dijon

AL25021052

TRANSFORMATION

SARL RONDOT
Au capital de 20 640 euros
Siège social : 18 rue François Mitterand
21120 IS SUR TILLE
329 923 577 RCS DIJON

Selon délibération du 8/12/2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 20 640 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.Benoit RONDOT gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Benoit RONDOT demeurant 9 Rue de la Barre-21310 BEZE.
Pour avis, Le Président.

AL25021109

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI BARIMM
Société civile immobilière
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 7, rue du Port
21600 LONGVIC
347 470 874 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29.07.2025 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Christelle BARBE, demeurant 11 rue du Gaizot 21120 GEVREY CHAMBERTIN pour une durée illimitée, à compter de ce jour.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL25021122

CHANGEMENT DE GÉRANT

DA SILVA FRERES
SARL au capital de 10 366 €
Siège social : 21 Bis, rue Jacques Seurre
21230 ARNAY LE DUC
417 591 179 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 31.08.2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Fernando LOPES DA SILVA de ses fonctions de gérant à compter du 31août 2025 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL25021182

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CARAMEL PAMPLEMOUSSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 170 000 euros
Siège social : 10 RUE DE VERVILLE
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
529 356 883 RCS ORLEANS

Aux termes d'une délibération en date du 01 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée CARAMEL PAMPLEMOUSSE a décidé de transférer le siège social du 10 RUE DE VERVILLE, 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE au 1 RUE BASSE 21410 ANCEY à compter du 01 décembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ORLÉANS sous le numéro 529 356 883 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Président : Monsieur Pierre GELEY, demeurant 1 RUE BASSE, 21410 ANCEY.
Pour avis, Le Président.

AL25021186

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI LIBERTE 2000
SCI au capital de 121 600 euros
Siège social : 9 rue de la Liberté
21000 DIJON
401 723 853 RCS DIJON

Aux termes du PV des cogérants du28/02/2025, il a été pris acte que M. Olivier PADIEU (102 Avenue Victor Hugo 21000DIJON) a été nommé automatiquement en qualité de gérant pour une durée non limitée,en remplacement de Madame Dominique PADIEU, décédée le 11/02/2025.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL25021194

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EQUIPART
Société par actions simplifiée
Au capital de 180 500 euros
Siège social : 10 chemin de Bâlon
21700 GERLAND
411 471 667 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire en date du 30.06.2025 a pris acte de ce que la société HEXACT AUDIT S.A.S. au capital de 52 500 euros domiciliée 525 Rue Maurice Herzog Savoie HEXAPOLE 73420 MERY, immatriculée sous le numéro 746 620 376 RCS CHAMBERY, Commissaire aux comptes de la société EQUIPART a fusionné avec La société Blanc & Neveux SARL au capital de 179 400 euros domiciliée 1 Avenue des Buchillons 74100 ANNEMASSE, immatriculée sous le numéro 420 322 729 RCS THONON – LES – BAINS, Commissaire aux comptes, en date du 1er novembre 2024, pour la durée du mandat restant à courir de la société HEXACT AUDIT S.A.S., soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
Pour mention au RCS de DIJON.
Pour avis.

AL25021236

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL DU MONTROND
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 44210.21 euros
Siège social : 21210 LA MOTTE TERNANT
408 278 190 RCS DIJON

Par une age en date du 10/12/2025, la collectivité des associés a augmenté le capital pour le porter à 44 225.45 euros.
Pour avis, La gérance.

AL25021216

NOMINATION DE CO-GÉRANT

VINCEFINE
SARL Au capital de 500 000 €
Siège social : 49A Route de Challanges
21200 BEAUNE
494.202.401 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 15 décembre 2025,il a été décidé de nommer Monsieur Vivien DUPONT demeurant 50 Bis Route de Verdun21200 BEAUNE en qualité de cogérant.
Ancienne mention : Gérant : Vincent DUPONT.
Nouvelle mention : Gérants : Vincent DUPONT et Vivien DUPONT.

AL25021221

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUBERIME
Société par actions simplifiée
Au capital de 330 000 euros
Siège social : 10 rue Paul Auban
21310 MIREBEAU SUR BEZE
RCS DIJON 810 663 419

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025a décidé de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices :
- la société AB AUDIT Dont le siège social est 27 rue de la Redoute –21850 ST APOLLINAIRE RCS DIJON 451 042 972
POUR AVIS, La Présidente.

AL25021222

MODIFICATIONS MULTIPLES

Les associés réunis du 11 /12/2025 de la SARL POIS DE SENTEUR dont le siège social est DIJON 75, rue de Mirande immatriculée au RCS de DIJON sous le N°.507.963.700 ont mis fin aux fonctions de gérante de Madame Christine ZANAGLIO .
Madame Maude ZANAGLIO restant gérante.
D'autre part le capital social de 100.000 € a été réduit de 50.000 € puis augmenter de 100.000 € pour le porter de 100.000 e à 150.000 €.

AL25021225

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET SUR LA DEMANDE DE DÉFRICHEMENT SUR LA COMMUNE DE MILLERY
Par arrêté préfectoral n° 1714, du 02/12/2025, est organisée du jeudi 8 janvier 2026 à 14h00 au lundi 9 février 2026 inclus à 17h00, soit 33 jours consécutifs, une enquête publique unique relative à la demande, de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, et de la demande d'autorisation de défrichement sur le territoire de la commune de Millery, d'une puissance crête de 5 MWc, déposée par la société « SUNTI ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale et d'autre part la demande d'autorisation de défrichement sont consultables :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Millery, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6963
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Millery.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie de Millery siège de l'enquête, ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le lundi 9 février 2026 avant 18h00 à l'adresse suivante :
- À l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-6963@registre-dematerialise.fr
Monsieur Daniel COLLARD, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :en mairie de Millery aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Jeudi 8 janvier 2026 de 14h00 à 18h00
- Samedi 17 janvier 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 26 janvier 2026 de 14h00 à 17h00
- Lundi 9 février 2026 de 14h00 à 17h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame Quitterie DEBESSE – Société SUNTI
Tel: 06 42 79 97 73
q.debesse@sunti.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser les permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Millery, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL25021130

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA FONCIERE LORRAINE
Société civile immobilière
au capital de 15 000 euros
Siège social : 6, chemin de la Forge
La Villeneuve sur Vingeanne
21610 MONTIGNY MORNAY
VILLENEUVE SUR VINGEANNE
RCS DIJON 505 140 376

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.09.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Bernard SIMON demeurant 6, chemin de la Forge La Villeneuve sur Vingeanne 21610 MONTIGNY MORNAY – VILLENEUVE SUR VINGEANNE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 6, chemin de la Forge La Villeneuve sur Vingeanne 21610 MONTIGNY MORNAY – VILLENEUVE SUR VINGEANNE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25021200

// CONSTITUTION

AL Concept & Rénovation
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue Aristide Bergers
21800 SENNECEY LES DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP du 03/12/2025 à SENNECEY LES DIJON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AL Concept & Rénovation
Siège : 5 rue Aristide Bergers, 21800 SENNECEY LES DIJON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet :Tous travaux de second œuvre dans le secteur du bâtiment, notamment :- les travaux de peinture, plâtrerie et isolation ;- la pose de revêtements de sols et de murs ;- les travaux de plomberie et d'installations sanitaires ;- l'installation, l'entretien et le dépannage de systèmes de chauffage ;- l'installation, l'entretien et le dépannage de systèmes de climatisation ;- les travaux d'électricité générale ;- les travaux de menuiserie intérieure et extérieure.- La vente de matériels liés aux activités précitées.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Aurélien LHUILLIER, demeurant 5, rue d'Alise 21000 DIJON
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon
POUR AVIS,Le Président.

AL25021038

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/12/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :SCI 2FR
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange,apport ou autrement. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social :15 rue des Blés d'Or 21600 Longvic.
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. RIBEIRO Christopher, demeurant 15 rue des Blés d'Or 21600 Longvic,M. FROMAGER Guillaume, demeurant 12 allée Champ Boissier 21490 Ruffey-lès-Echirey
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés,entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si les conjoints, partenaires pacsés, ascendants ou descendants cessionnaires ne sont pas associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, le partenaire pacsé, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL25021113

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/06/2025, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :GAGNEPAIN AA
Objet social : La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.
Siège social :7, rue des prunus 21360 Bessey-la-Cour.
Capital : 7500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. GAGNEPAIN Aurélien, demeurant 7, rue des prunus 21360 Bessey-la-Cour
Immatriculation au RCS de Dijon
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'associé.Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la majorité des associés réunis en Assemblée Générale.

AL25021189

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 11/12/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FLORE INVESTISSEMENTS
Siège social : 2 Rue d'Antilly - 21700 ARGILLY
Objet social : Acquisition et gestion de valeurs mobilières, de titres de sociétés, de portefeuilles de titres, d'actions et d'obligations, prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés par tous moyens appropriés, d'instruments financiers et de capitalisation ou autrement à la diligence de la gérance, acquisition de tous immeubles ou titres de sociétés immobilières, mise en valeur, transformation, aménagement, construction,administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tous moyens, obtention de tous concours financiers nécessaires à la réalisation de l'objet social, acquisition de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question,réalisation de tous services et prestations aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment, gestion de trésorerie, prestations administratives, comptables,financières, de conseil ou commerciales et l'exercice de tout mandat au sein de sociétés dont elle détient des participations, obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions de titres et/ou de biens immobiliers, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, animation des sociétés affiliées, cession à titre exceptionnel d'immeubles, gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, cession des valeurs mobilières et participations
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Florentin JARRU, demeurant 2 Rue d'Antilly - 21700 ARGILLY.
Pour avis, La Gérance.

AL25021202

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC DU PAVILLON
Groupement Agricole d'Exploitation
En Commun
Agréé par le préfet de la Nièvre
Le 13 juillet 2004
Siège social : Le Pavillon
58500 BILLY SUR OISY
RCS NEVERS – N° 479 895 435

Suivant délibération d'AGE du 30 novembre 2025, les associés ont agréé à effet du 30 novembre 2025 la transformation du groupement agricole d'exploitation en commun «GAEC DU PAVILLON » en exploitation agricole à responsabilité limitée « EARL DU PAVILLON » motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination : EARL DU PAVILLON
Siège social : 4 route de Clamecy – 58500 BILLY SUR OISY
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime et exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 15 décembre 2103 sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : 399 870 € (biens immobiliers, mobiliers, numéraire et passif).
Gérance : M. Nicolas PECHERY, demeurant 2 route de Druyes – 58500 BILLY SUR OISY
Cession de Parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ouau conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance.

AL25020991

SELAS P. JOURDIER, M. CHERAMY,
J.-Ch. REROLLE
NOTAIRES ASSOCIES
3 rue Henri Barbusse - BP634
58000 NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL

La société dénommée SCI LEA CONSTRUCTION, ayant son siège social 6 Allée André Harris à NEVERS (58000) identifiée au SIREN sous le numéro 434356283 et immatriculée au RCS de NEVERS, au capital de 152,67 €
1- Suivant acte authentique reçu par Maître Marie CHÉRAMY en date du 5 décembre 2025, les associés ont procédé à l'augmentation de capital par l'apport de la totalité en pleine propriété du bien immobilier situé à NEVERS (58000), rue de la Raie.
Ancienne mention
Capital : 152,67 €
Nouvelle mention
Capital : 59 235,96 €
2- Suivant Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire, le 1er décembre 2025, le siège social a été transféré du 6 Allée André Harris au 8 allée André Harris, à NEVERS (58000),
Les statuts sont modifiés en conséquence,
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL25021136

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAINT JACQUES OPTIQUE
SARL au capital de 450 000 €
Siège social : 25 - 31, rue Saint Jacques
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
801 929 100 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 11/12/2025, les associés ont décidé à compter du 01/01/2026 d'étendre l'objet social à l'activité suivante : photographie d'iris et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL25021188

PARTS SOCIALES

GFA des Deux Renards
Société civile
Au capital de 2.000,00 euros
Siège social: 8 Chemin des Guichets
58370 GLUX en GLENNE
RCS Nevers N° 929719516

Par AGE du 28 novembre 2025, le GFA des Deux Renards a apporté les modifications suivantes :
- identification des associés : sont ajoutés trois nouveaux associés, chacun faisant apport en numéraire de 100 euros
Madame Cécile RIFFET, Monsieur Jellis HIMPE et Monsieur Sylvain RIFFET
- soit une part sociale chacun
- ce qui porte le capital social à 2.300,00 euros
Un avenant de modification des statuts ayant été rédigé en ce sens (article identification des associés - article 6 Apports et 6-1 ainsi que l'article 7 Capital social) signé par la gérante Madame Nicole RIFFET demeurant 65, rue de la Saône à 21170 LOSNE.

AL25021195

COGEP AVOCATS

Route d'Orléans - BP 89

CO-GÉRANT

SOCIETE JACQUES MARCHAND
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 36 route Nationale
MALTAVERNE
58150 TRACY SUR LOIRE
RCS 398 348 276 NEVERS

La collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Catherine CORBEAU-MELLOT de ses fonctions de cogérante à compter du 1er juillet 2025, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, la Gérance.

AL25021204

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

NET - SPE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 LE BENGY
58640 VARENNES VAUZELLES
509 535 886 269 RCS NEVERS

En date du 19 novembre 2025 l'Associé Unique a pris acte de la démission de Madame Laure ALEYRANGUES de ses fonctions de cogérante à compter du jour même.
Pour avis.

AL25021205

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

NET - SPE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 LE BENGY
58640 VARENNES VAUZELLES
509 535 886 269 RCS NEVERS

En date du 19 novembre 2025 l'Associé Unique a modifier l'objet social en : «Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant au négoce de produits biocides,de produits d'entretien et d'hygiène, de tous produits phytosanitaires, chimiques ou autres,et notamment de produits chimiques dits d'entretien, de nettoyage ou de lessives tels que cires, savons, détergents, etc…. et de tous articles de bazar.»
Le reste demeure inchangé.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

AL25021207

TRANSFORMATION

PHARMACIE FABRE
Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
de Pharmacien d'officine
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 21 avenue Jean Jaurès
58160 IMPHY
837 745 777 R.C.S. NEVERS

L'AGE a décidé, le 12/12/2025, de procéder à compter du même jour :
- à la transformation de la Société en Société d'Exercice Libéral par Actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'Associé unique est libre.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées à quelque titre que ce soit, qu'à la majorité des deux tiers des associés exerçant la profession au sein de la société
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Sylvain FABRE.Sous sa nouvelle forme de société par actions simpli-

ANNONCES LÉGALES

fiée, la Société est dirigée par Sylvain FABRE, 20 route du Plan d'Eau 58160 CHEVENON.
Modification sera faite au RCS de NEVERS

AL25021232

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social :
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. :
VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 12, rue Gambetta
ORLEANS - 3/5 bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 08/12/2025, enregistré le 10/12/2025 au SPFE de NEVERS, Dossier 2025 00022016 Référence 5804 P01 2025 A 00636,
La SARL BOULANGERIE LANTIER, dont le siège social est sis 258, avenue de la République 58600 GARCHIZY immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°851 655 316, déclaré en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 16/06/2025,représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 22/09/2025,
A cédé à
La SARL LE FOURNIL SYLMAJOVAL, SARL au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 258 , avenue de la république 58600 GARCHIZY, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 993 155 456,
Son fonds de commerce d'achat, revente et fabrication des produits de boulangerie-pâtisserie lui appartenant et exploité en son établissement principal sis à GARCHIZY (58600),258, avenue de la république
Avec entrée en jouissance au 08/12/ 2025
Au prix de 40 000 €, s'appliquant pour 31 560 € aux éléments incorporels et 8 440 € aux éléments corporels.
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.

AL25021203

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Montenoison, Arthel et Dompierre-sur-Nièvre

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LE PROJET D'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE POUR CHACUNE

Par arrêtés en date du 16 décembre 2025, les Maires des communes de Montenoison, Arthel et Dompierre sur Nièvre ont ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet d'élaboration de la carte communale pour chacune.
L'enquête se déroulera dans les mairies de MONTENOISON-ARTHEL –DOMPIERRE SUR NIEVRE :
du lundi 05 janvier 2026 au 23 janvier 2026, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier (incluant les avis des Personnes Publiques Associées) sera mis à disposition du public et pourra êtreconsulté en mairie.Mme Bernadette COSTE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.elle recevra le public en mairie pour recueillir les observations orales ouécrites aux dates suivantes :
MAIRIE DE MONTENOISON : le lundi 05 janvier 2026 de 13h30 à 16h30 et le jeudi 22 janvier 2026 de 9h00 à12h00
MAIRIE D'ARTHEL : le mardi 06 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 22janvier 2026 de 14h00 à 17h00
MAIRIE DE DOMPIERRE SUR NIÈVRE : le mardi 06 janvier 2026 de 14h00 à16h00 et le vendredi 23 janvier 2026 de 9h00 à 13h00
Les observations pourront être déposées :-Sur le registre papier disponible en mairie,
- Adressées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur aux adresses suivantes à l'attention du commissaire enquêteur :
Mairie de MONTENOISON 27 rue du bourg 58700 MONTENOISON
Mairie d'ARTHEL 1 place de la Mairie 58700 ARTHEL
Mairie de DOMPIERRE SUR NIÈVRE 17 rue du bourg cidex 508 58350 DOMPIERRE SUR NIEVRE
- Transmises par courriel :
mairiemontenoison@orange.fr, mairiearthel@orange.fr, mairiedompierresurnievre@orange.fr
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie dès réception.
Cette enquête constitue une étape importante du projet de carte communale pour chacune des communes, document qui permettra de définir les secteurs destinés à l'urbanisation et ceux à préserver.
Les Communes invitent l'ensemble des habitants à participer et à exprimer leurs observations pour leur Commune.
Renseignements :
Mairie de MONTENOISON tél 03.86.60.10.42 – mairiemontenoison@orange.fr
Mairie d'ARTHEL tél 03.86.60.10.30 - mairiearthel@orange.fr
Mairie de DOMPIERRE SUR NIÈVRE tél 03.86.69.21.65 - mairiedompierresurnievre@orange.fr

AL25021230

// VENTE AUX ENCHÈRES

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre), Place du Palais,
LE MARDI 3 FEVRIER 2026 à 10h45
COMMUNE DE SAINT PARIZE LE CHATEL(-Nièvre)
Lot unique : Une maison d'habitation située commune de SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre), 55 route Bleue, comprenant : au rez-de-chaussée : cuisine, séjour, salle d'eau, WC ; à l'étage : trois chambres ; abris de voiture ; Terrain attenantL'ensemble cadastré :
Section E numéro 128, lieudit «55 route Bleue» pour 9 ares 8 centiares.
Section E numéro 129, lieudit «Moiry» pour 97 centiares.
Soit une contenance totale de 10 ares 05 centiares.
Sur la mise à prix de :VINGT MILLE EUROS (20 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité d'un quart puis de moitié pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 15 décembre 2025.
Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé 10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente.
VISITE du bien prévue sur place le 22 Janvier 2026 à 14h00 :
S'adresser à la SELARL QUALIJURIS 58, huissier de justice, 2 avenue Saint-Just, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 59 73 40

AL25021228

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

DISSOLUTION ANTICIPEE

AUBERGE DE GRANDRY

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social :
36 Route du Veynon
58110 DUN SUR GRANDRY
Siège de liquidation :
36 Route du Veynon
58110 DUN SUR GRANDRY
985 171 495 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Cathy THOYER, demeurant 8 Rue Creuse 58110 DUN SUR GRANDRY, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé : 36 Route du Veynon 58110 DUN SUR GRANDRY.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25021146

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE BRAZZA

Société en nom collectif
En liquidation
Au capital de 8.000 euros
Siège social :
28, avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
Siège de liquidation :
33, bis rue des Charrons
58180 Marzy
RCS Nevers 512 141 433

Le 12.12.2025, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25021212

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à NEVERS en date du 08/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : COLBERT IMMOBILIER58
Siège social : 10 Avenue Colbert, 58000 NEVERS
Objet social : L'acquisition, l'administration, la mise en valeur, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Madame Nathalie DA FONSECA,-demeurant 1 rue Henri Barbusse, 58130GUERIGNY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL25020897

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2025, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) à effet du 1er décembre 2025 motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination sociale : EARL LA CHAROLAISE
Siège social : 5 Route de la Tour 58470 MAGNY COURS
Capital : 20.000,00 Euros par apport de numéraire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Objet social : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
Gérance : Madame Marie HUMBERT, demeurant à MARS SUR ALLIER (Nièvre,58240), 2 Chemin de Bruzeau
Cessions de parts sociales : Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire.
Immatriculation : RCS de NEVERS
Pour avis et mention, la gérance.

AL25021062

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 9 décembre 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI LOUYA
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : CENT EUROS (100,00 €).
Siège : AMAZY (58190), 3, Chevannes.
Objet : - l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ;- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;-exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Monsieur Nicolas OUDARD réalise un apport en numéraire, pour un montant de QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS (99,00 €).
Madame Céline LEONARD réalise un apport en numéraire, pour un montant de UN EURO (1,00 €), le tout entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Nicolas OUDARD, demeurant à AMAZY (58190), 3 Chevannes, né à CLAMECY (58500), le 8 juin 1982, est désigné gérant pour une durée illimitée.
Parts sociales – clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, Me PAILLARD, notaire.

AL25021131

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 10 décembre 2025, il a été constitué à effet du 1er décembre 2025 un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun dénommé « **GAEC THIERRY ET ROBIN MANGOTE** », agréé par décision préfectorale de la Nièvre le 8 décembre 2025.
Le siège social est fixé à : Le lieu Gendarme - 58240 TOURY SUR JOUR.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, les gérants.

AL25021138

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 12.12.2025, constitution de la Société par Actions Simplifiée unipersonnelle :CLOIX
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 46, Avenue Colbert 58000 NEVERS
Objet : L'acquisition de tous types de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de droits immobiliers, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit,L'administration, la gestion et l'exploitation des immeubles ou droits immobiliers détenus,notamment par le biais de la location, au profit de particuliers, professionnels ou commerçants, La réalisation de tous travaux de construction, rénovation, aménagement,transformation ou amélioration des immeubles en vue de leur mise en valeur ou de leur exploitation, sous réserve, le cas échéant, de l'obtention des autorisations administratives nécessaires, La vente de tout ou partie des immeubles ou droits immobiliers appartenant à la Société à titre exceptionnel, à condition que cette vente soit conforme à l'intérêt social et aux décisions prises par l'Associé Unique ou par l'Assemblée des associés, dans les conditions prévues par les présents statuts, Toutes opérations mobilières, immobilières,financières, commerciales ou industrielles, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation
Président : Christiane CLOIXdemeurant Les Oucherons – 58420 CHEVANNES-CHANGY
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses actions sont libérées des versements exigibles et inscrits en compte à son nom.
Clauses d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement, si la société perd son caractère unipersonnel, les actions sont librement cessibles entre associés uniquement, et ne peuvent être cédées à des tiers non associés, y compris les ascendants ou descendants du cédant, qu'après agrément de la collectivité des associés
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25021206

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes
Dénomination sociale : SCI B2CS LOUISE
Siège social : 36, Chemin du Tacot – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 €
Co-Gérance : M. Bruno LUTIGNIER et Mme Marie-Christine LUTIGNIER dt ensemble à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – 36, Chemin du Tacot
Immatriculation de la société au RCS de NEVERS.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL25021217

JL GESTION
Société par actions simplifiée au capital de 128 855 euros
Siège social : JOURLAND, 58140 ST MARTIN DU PUY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOURLAND du 17 Novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : JL GESTION
Siège : JOURLAND, 58140 ST MARTIN DU PUY
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 128 855 euros
Objet : Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ainsi que la gestion et la réalisation desdits participations et intérêts.
Acquisition par tous moyens, la vente et la gestion de toutes participations ou valeurs mobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
M. Laurent JEANNIN, demeurant à JOURLAND 58140 ST MARTIN DU PUY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25021237

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

4JACI

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 rue de la Passerelle
89470 MONETEAU
828 195 321 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du21/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 rue de la Passerelle 89470 MONETEAU au 5 rue François Jullian 84000 AVIGNON à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis, La Gérance.

AL25021126

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EKIPINOX

2 Rue des Champs
89460 BAZARNES
RC Auxerre 852 99 4532

L'assemblée générale extraordinaire du 1er Octobre 2025, a décidé des modifications suivantes à compter du 1er Octobre 2025 :
Le siège social est transféré du 2 Rue des Champs 89460 BAZARNES au 48 rue de Bourgogne 89000 AUXERRE
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre

AL25021133

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCM «ALLIANCE INFIRMIERES»

1 Place Colbert
89250 SEIGNELAY
RCS AUXERRE N° 518 735 469

Aux termes d'un acte reçu par Me Sophie GARNIER Notaire Associé à SEIGNELAY (89250)le 19 novembre 2025, l'ensemble des associées de la SCM «ALLIANCE INFIRMIERES» a pris acte de la démission de Madame Isabelle FERREIRA DE LIMA de sa fonction de cogérante et a nommé en remplacement Madame Fiona LAVALLEE demeurant à SAINT BRIS LE VINEUX (89530), 6rue de Bougeilles, qui exercera les pouvoirs conjointement avec Madame Hélène QUENNEVAL, Madame Laurène CHABIN et Madame Anaïs MAROUZE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour insertion, Me Sophie GARNIER.

AL25021132

CHANGEMENT DE GÉRANT

CRYSTAL

Société civile
Capital de 5.000,00 EUR
Siège social : 1 route de Brannay
89 150 Brannay
RCS Sens 798.672.309

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2025 a été :
- constaté le décès de Monsieur Christian LE BARTZ, survenu à Sens (89), le 4 février 2025, ancien gérant
- procédé à la nomination de deux nouveaux co-gérants : Audrey LE BARTZ, né aux Lilas (93260),le 2 août 1981, demeurant à Rosoy (89100), 67 route de Véron et Monsieur Marc LE BARTZ, né à Sens(89100), le 11 septembre 1984, demeurant à Pommeuse (77515), 20 rue de la Cavée.
Mention au RCS de Sens.

AL25021193

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHERES

LE MARDI 10 FEVRIER 2026
À 11 HEURES
AU PALAIS DE JUSTICE
DE SENS (YONNE)
Commune de VILLETHIERRY (Yonne)
Un pavillon à usage d'habitation sis lieudit «Chaumasson », 5 Route de Villethierry et 7 Impasse du Gué, sur un terrain de 1.365 m2.
MISE A PRIX : 73.700,00 € Outre les charges
Pour la consultation du cahier des conditions de vente et tous renseignements, s'adresser :A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.

AL25020949

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'une maison d'habitation sur la commune de DYE (89)
L'adjudication aura lieu
au Palais de Justice d'AUXERRE
Le vendredi 30 janvier 2026 à 14 heures
DESCRIPTION :
Une maison d'habitation sur la commune de DYE (89) sise 14 rue Boulipot comprenant :Au rez-de-chaussée : couloir, WC, cuisine, salon salle à manger, salle d'eau.A l'étage : couloir avec placards, salle de bains, WC et 3 chambres.Cave, cour, grange, cuisine d'été et jardin
Figurant au cadastre sous les références ci-après :
Section AD N°0198 Lieudit LE VILLAGE Surface 00 ha 06 a 95 ca
Section AD N°0200 Lieudit LE VILLAGE Surface 0 ha 01 a 30 ca
CONDITIONS DE LA VENTE :Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice, et sur le site du Conseil National des Barreaux : **avoventes.fr**
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Le bien peut être visité
le lundi 19 janvier 2026 de 14h30 à 15h30
La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de : **50.000,00 euros**
CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR :
5.000,00 Euros
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus.
Fait à Auxerre, le 02 décembre 2025
Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL25021028

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En deux lots sur la commune de LEUGNY (89)
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
Le vendredi 30 janvier 2026 à 14 heures
DESCRIPTION :
SUR LA COMMUNE DE LEUGNY (89310)
Lot n° 1
Une maison d'habitation située lieudit «Terres des Brandons», 12 route d'Auxerre, comprenant : Une entrée, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle d'eau, WC, dégagement, couloir. Un garage atelier le tout cadastré section ZI n° 22, lieudit « Terres des Brandons » pour 1 ha 21 a 42 centiares
le bien pourra être visité le 19 janvier 2026 de 11 heures à 12 heures
La vente aura lieu sur la mise à prix de : 18.000,00 €,
CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR : 3.000,00€
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus.
Lot n° 2
Une maison d'habitation sise 3 rue de l'Église, comprenant : Au rez-de-chaussée : cuisine, salle de séjour, chambre. A l'étage : salle de séjour, deux chambres, salle d'eau, WCTerrain attenant
Le tout cadastré Section E n° 160, LE VILLAGE pour 1a 20 ca, avec la moitié de tous droits à la cour commune cadastrée même section n° 314, LE VILLAGE pour 4a 20 ca
Le bien pourra être visité le 19 janvier 2026 de 10 heures à 11 heures
La vente aura lieu sur la mise à prix de : 20.000,00 €
CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR : 3.000,00€
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus.
CONDITIONS DE LA VENTE :Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice, et sur le site du Conseil National des Barreaux : **avoventes.fr**
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Fait à Auxerre, le 02 décembre 2025
Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL25021073

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, **le Vendredi 30 janvier 2026** à 14 H 00 au Palais de Justice d'AUXERRE (89), 1 place du Palais de Justice.
UNE MAISON d'habitation à SERY (89270) **5 route de Prégilbert** de **72,10 m²** (environ), comprenant au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, pièce d'eau ;au 1er étage : chambre ; au rez-de-jardin : chambre, pièce d'eau. Occupée au 10/03/2025(à la connaissance du poursuivant). Avec droit à une cour commune.
MISE A PRIX : 10.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/00008, à **Maître Isabelle GODARD**, Avocate à AUXERRE (89), membre de la SCP d'Avocats REGNIER – SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD, 2 rue Faidherbe, Tél. : 03 86 65 60 85.
Email : **contact@regnieretassocies.com**
Sur « **www.avoventes.fr** »
VISITE sur place le Mercredi 14 janvier de 11 H 00 à 12 H 00

AL25021208

// DIVERS

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée 89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce
BAT' DECO 89 SARL
Liquidation Judiciaire du 25/06/20243 RUE DU LAVOIR - 89150 SAVIGNY-SUR-CLAIRIS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 décembre 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25021125

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

«Monsieur Christian Raymond Abel CHANTELOUP, retraité, né à ORLEANS (45000),le 31 juillet 1955 et Madame Florence Marie-Elise HARDY, retraitée, née à SECLIN (59113), le 03 février 1963, demeurant ensemble à CHAMPIGNELLES (89350), 1 Les Saules, mariés à la Mairie de CHAMPIGNELLES (89350), le 03 juillet 1999,initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir.
L'acte a été reçu par Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE, le 26 novembre 2025.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Maryse BELLIAU»

AL25021134

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3septembre 2022, M. Robert BELHARTZ, retraité,-demeurant à AVALLON (89200) 56 route de Lormes, né à REIMS (51100) le 8 mai 1936, veuf de Madame Jacqueline Marie Gabrielle DOURY et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité,dont le décès constaté à AVALLON (89200) le 21 octobre 2025 parait remonter au 20 octobre 2025,a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200) 2 rue du Général Leclerc, le 13 décembre2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200),référence CRPCEN : 89099, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, Le notaire.

AL25021214

Me Jean-David FONTENEAU
Notaire
1 rue Etienne Dolet
89800 CHABLIS

LÉGATAIRES UNIVERSELS

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile
Aux termes d'un testament olographe, en date du 15 février 2023,Madame Denise Marie BARDET, veuve de Monsieur Gaston Roger SAUVAGEOT, ayant demeuré à CHABLIS (89800), 12 rue du Foulon et précédemment à PREHY (Yonne), 3 Rue du TôtNée à NOYERS SUR

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS PLANETE CONCEPT 2 rue du Petit Cotât 89800 Maligny (conception de systèmes électromécaniques). SIREN 804351872. CIP 4999. Date de cessation des paiements : 08/06/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021148

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sarl à associé unique TRANSPRIMA 60 ter rue de Lyon 89200 AVALLON (transport routier de personnes). SIREN 832896609. CIP 4998. Date de cessation des paiements : 08/06/2024. Administrateur judiciaire : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021149

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique AMH Dev 88 rue de Paris 89000 Auxerre (vente de produits alimentaires). SIREN 979727260. CIP 5000. Date de cessation des paiements : 08/06/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021150

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de Monsieur Patrick DENIS – entrepreneur individuel - 8 Allée des Palmes 89000 Auxerre (couverture, zinguerie). SIREN 409250388. CIP 5001. Date de cessation des paiements : 08/06/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021151

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS RUE GALANTE 11 rue de la Draperie 89000 Auxerre (vente de produits alimentaires, régionaux). SIREN 953028057. CIP 5002. Date de cessation des paiements : 01/07/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021152

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique TECHNI CHAUFF 1 chemin Saint-Eloi 89600 Vergigny (installation de système de chauffage). SIREN 977450097. CIP 5003. Date de cessation des paiements : 08/06/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021153

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de Monsieur Cédric JEANDEAUX – exploitant agricole - 2 Rue du Lavoir 89520 SAINTS EN PUISAYE (culture de céréales). RCS Auxerre 499899912. CIP 5004. Administrateur : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021154

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique MOON AUXERRE 21 bis rue du Temple 89000 Auxerre (vente de pâtisseries). SIREN 935105338. CIP 5005. Date de cessation des paiements : 06/11/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dan les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021155

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de Monsieur Grégory Georges Roger GASSET – entrepreneur individuel - 20 Lieudit Les Gardes 89240 Pourrain (maçonnerie générale). SIREN 913497335. CIP 5006. Date de cessation des paiements : 01/07/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021156

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de Madame Vjosa MUCIQI 17 rue Fécauderie 89000 Auxerre (restauration rapide). SIREN 928859396. CIP 5007. Date de cessation des paiements : 08/06/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021157

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 13/12/2025 au profit de la SAS RESTAURANT LE BELLE CROIX 3 route de Quenne 89530 Saint-Bris-le-Vineux (restauration, traiteur). SIREN 953596871. CIP 5008. Date de cessation des paiements : 08/06/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021158

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de Monsieur Xavier Alexandre Michel Mic BLANDIN – exploitant agricole - 25 Rue de l'Abbé Pissier 89450 Saint-Père (élevage bovin). SIREN 750772352. CIP 5009. Date de cessation des paiements : 08/12/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021159

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique HYDRO BE 1 ETRE 9, avenue de la Fontaine Sainte Marguerite 89000 Auxerre (soins d'hydrothérapie). SIREN 883866899. CIP 5010. Date de cessation des paiements : 08/06/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021160

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique CREA PROJECT 5 Impasse du Tacot 89250 Seignelay (organisation de tout événement.). SIREN 841197569. CIP 5011. Date de cessation des paiements : 08/12/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021161

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sarl TM BAT 9 rue de la Tuilerie 89144 Ligny-le-Châtel (maçonnerie générale). RCS Auxerre 950795427. CIP 4976. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25021162

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la conversion du rétablissement professionnel en liquidation judiciaire au profit Monsieur Laurent Roger Lionnel PAGEAUD – entrepreneur individuel - route de Saint-bris 89530 Chitry (plats préparés à emporter). SIREN 451856983. CIP 4955. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021163

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS AERO SERVICES RESTAURATION Route d'Appoigny - Aéroport d'Auxerre - Hangar Nord 89380 Appoigny (réparation d'aéronefs). RCS Auxerre 537412348. CIP 4969. Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25021164

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 12/12/2025 au profit de la Sàrl à associé unique JDF CHARPENTE Le Petit Champlandry 5 rue des Prés 89600 Saint Florentin (charpente, couverture). RCS Auxerre 840279079. CIP 4977. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25021165

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique EURL STEPHANE LORENZINI 5 route d'Etrée 89200 Magny (agencement de locaux). RCS Auxerre 444123681. CIP 4975. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL25021166

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl BC HOLDING 2 et 4 Bld Vaulabelle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 444344477. CIP 4566.

AL25021167

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Jean-François André Marcel FOURNIER 22 rue Saint-Etienne 89450 VEZELAY. RCS Auxerre 523453827. CIP 4462.

AL25021168

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique M.D. RENOVATION 14 Route du Bon Rupt (rueres) 89630 Saint-Léger-Vauban. RCS Auxerre 894569136. CIP 4698.

AL25021169

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique Smart GT Consulting Limited 21 Rue du Crot Chabanne 89250 Seignelay. RCS Auxerre 842540148. CIP 4453.

AL25021170

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique AH NEGOCE 3 allée Jacquard 89000 Auxerre. RCS Auxerre 840843122. CIP 4639.

AL25021171

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique GRJ COIFFURE 6 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. RCS Auxerre 853839140. CIP 4750.

AL25021172

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl AO EVENT'S 59 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre. RCS Auxerre 882393978. CIP 4672.

AL25021173

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl ALEX CONCEPT AUTO - A.C.A. 59 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 922050919. CIP 4923.

AL25021174

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique YEDA DESIGN 31 Grande Rue 89160 Argenteuil sur Armançon. RCS Auxerre 788752616. CIP 4925.

AL25021175

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Madame Geneviève Pierrette LAPIE 4 place de l'Église 89130 Mezilles. RCS Auxerre 798125746. CIP 4669.

AL25021176

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique AUXERRE ANNEXE HABITAT 16 rue de l'Auge ZA Les Bréandes 89000 Perrigny. RCS Auxerre 515018612. CIP 4889.

AL25021177

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/12/2025 prononçant la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire et décidant de faire application des dispositions de la liquidation judiciaire simplifiée au profit de la SAS ENTREPRISE AUXERROISE DE BATIMENT 2 allée de Vaucorbon Zone d'activités des Mignottes 89000 Auxerre (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 382799781. CIP 3566. Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre.

AL25021178

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 10/12/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'Association ASSO MAMMOUTH 9 Rue de la Tuilerie 89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (arts du spectacle vivant). SIREN 879228120. CIP 5013. Date de cessation des paiements : 10/12/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021179

89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 380 756 338 (1991D00025)

Suivant décision collective des associés en date du 17/12/2025, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Christophe BILLY demeurant 1 Rue Lebeuf - 89000 AUXERRE et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : AUXERRE.
Pour avis,

AL25021143

CLÔTURE DE LIQUIDATION

S.C.I. CHRIS - PA

S.C.I. au Capital de 30 490 Euros
Société en liquidation
10, rue de la Terrasse
89600 – SAINT FLORENTIN
RCS AUXERRE D 439 107 020
(2001 D 139)

L'Assemblée des associés réunie en date du 12 décembre 2025, à la diligence de la Liquidatrice, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné à la Liquidatrice quitus de sa gestion et décharge de son mandat.
Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : La Liquidatrice,

AL25021147

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BREVES DE COMPTOIR

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 7000 euros
Siège social : 18 Rue de la République
89150 SAINT-VALERIEN
852666122 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pascal VOVOS demeurant Champs d'Aulnaie, 89150 SAINT VALERIEN, l'ont déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL25021196

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : 2PSISiège : 24 rue de la Draperie – 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros, composés uniquement d'apports en numéraire
Objet : L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens et droits immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole,commercial ou industriel ; la mise en valeur,l'administration, la gestion et l'exploitation par bail,location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Agrément : Seules les cessions d'actions au profit d'associés sont libres. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant les trois quarts des parts sociales.Gérant : Monsieur Stéphen PARGNY, demeurant 2 rue Rampont – 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
POUR AVIS, Le Gérant.

AL25021127

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 décembre 2025, à PONT SUR YONNE.
Dénomination : AUTO-ÉCOLE LE BON SENS DU NORD DE L'YONNE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 8 Rue du Château, 89140 PONT SUR YONNE.
Objet : l'enseignement de la conduite de véhicules à moteurs, automobile, deux roues, permis bateaux et remorques, l'organisation de stage de récupération de points, l'enseignement de la sécurité routière.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les actions ne sont pas librement négociables. Les transmissions d'actions doivent être agréées par les actionnaires à hauteur de 75 %, y compris l'actionnaire cédant. Elles s'opèrent à l'égard de la société et des tiers par virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Mohamed EL HAKKOUNI 100 Rue du Général DUBOIS 89100 SENS.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
Le Président

AL25021141

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUVOIR (Yonne) du 10/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Le Tremplin Le Moulin
Siège : 1 Route des Moulins 89240 BEAUVOIR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : l'accueil, l'hébergement et la rééducation d'enfants et d'adolescents protégés, l'accueil,l'hébergement et l'accompagnement social de personnes ou de familles sans ressources et sans abri : errants, expulsés, réfugiés, sortants de prison, d'hôpital psychiatrique, d'établissement de désintoxication, etc.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Karim MOHAMEDI,- demeurant 15 bis Rue des Givors 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président.

AL25021190

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/12/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : CR PATRIMOINE
Forme : SC
Capital social : 1 000 €
Siège social : 5 rue du pont, 89190 BAGNEAUX
Objet social : la propriété, l'administration, la gestion et la location de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu' elles ne modifient pas le caractère civil de la société
Gérance : M. Remi MOULINIER demeurant 6 rue de la poste, 89190 FOISSY SUR VANNE
Mme Charleyne JORRY demeurant 6 rue de la poste, 89190 FOISSY SUR VANNE
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL25021210

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 11 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ALOÉ
Siège : 60 rue de la Noue, 89000 AUXERRE
Durée :quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet :- La détention de participations sous forme d'actions ou de parts dans d'autres sociétés, dépendant notamment des secteurs de l'optique, en vue d'en assurer la gestion, de les négocier et departiciper à ce titre à la vie des entreprises dont elle détient une partie du capital, et donc d'en assurer la direction et le contrôle, les études de marché, la prospection et la promotion, la réalisation de toutes prestations commerciales et techniques, et l'exploitation en faveur de toutes filiales ou sociétés apparentées, de toutes entreprises susceptibles de favoriser les intérêts du groupe.- La dispense de toutes prestations de services,conseils et/ou assistance en matière administrative, comptable, juridique, financière, et/ou commerciale ou/et techniques, notamment en matière de pilotage de chantiers, coordination de travaux, conception de procédures d'organisation de l'exploitation et de modes de fonctionnement interne, au profit de toutes entreprises avec lesquelles elle serait en relation d'affaires, et/ou dont elle serait associée, ou ayant un ou plusieurs associés communs avec elle, et/ou le management opérationnel desdites entreprises, ainsi que la réalisation d'opérations financières ponctuelles avec lesdites entreprises.- L'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers utiles ou nécessaires à la préservation des intérêts des entreprises du Groupe et de leurs associés, et au développement desdites entreprises, et notamment la prise de participation parachat, souscription, apport, fusion de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale.- Et plus généralement toutes opérations permettant le développement et le maintien de l'objet social ci-dessus défini et toutes actions propres à préserver le Groupe et les entités juridiques qui le composent.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés oude tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur LECOMTE Jérôme, demeurant 60 rue de la Noue, 89000 AUXERRE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président.

AL25021219



SEREIN (89310), le 27 septembre 1929.
Décédée à CHABLIS (89800), le 14 septembre 2025
A institué des légataires à titre universel et des légataires particuliers.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (Yonne), qui est en charge du règlement de la succession, le 13 novembre 2025, aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description, duquel il résulte que les légataires universels remplissent les conditions de leur saisine.La copie authentique du procès-verbal de dépôt du testament ainsi qu'une copie figurée des testaments et du codicille ont été adressés au tribunal judiciaire d'AUXERRE.
Ce dernier a accusé réception le 24 novembre 2025.Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de AUXERRE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament .
Pour avis.

AL25021220

MAITRE Maryse BELLIAU,

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 2 décembre 2011, Monsieur Jean Yves LEPÂTRE, né àAVANT LES MARCILLY, le 20 juillet 1950, demeurant à CHARNY-OREE-DEPUISAYE(89120), 11 rue des Ponts, veuf de Madame Anne Roseline LE MOING,décédé à AUXERRE, le 07 septembre 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Maryse BELLIAU,suivant procès-verbal en date du 23 octobre 2025, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de SENS, le 10 novembre 2025.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Maryse BELLIAU , notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 5 rue André Martin , notaire chargé du règlement de la succession.

AL25021234

safer
Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
GUILLON TERRE PLAINE – bois taillis - 17 ha 75 a 00 ca - 'BOISDES ISSARDS' : F – 0111 – zonage : RNU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/01/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL25021224

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

La société dénommée BAPTISTE MOREAU

Société par actions simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 1 route de Lichères
89310 POILLY SUR SEREIN
907 719 512 RCS AUXERRE

Le traité de fusion établi le 30 juillet 2025 avec la société par actions simplifiée BAPTISTE MOREAU, société absorbée, au capital de 1000,00 euros, ayant son siège social à POILLY-SUR-SEREIN (89310), 1 route de Lichères, immatriculée sous le numéro 907 719 512 au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE (89000), comportant notamment la description des apports effectués par la société absorbée, a fait l'objet d'une publication au BODACC, les 1er septembre 2025 et 2 septembre 2025.
En application de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective des associés de la société absorbante.Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 15 octobre 2025.
La société par actions simplifiée ÉLÉONORE MOREAU, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société par actions simplifiée BAPTISTE MOREAU depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000), la société par actions simplifiée BAPTISTE MOREAU a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis, le représentant légal,
Mme Éléonore MOREAU.

AL25021137

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCM DE LA RUE NEUVE

S.C.M. en liquidation
au capital de 304,90 Euros
16 Rue Neuve
89570 NEUVY-SAUTOUR
RCS AUXERRE 318 201 365 (1980D00014)

Suivant décision collective des associés en date du 16/12/2025, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Gilles CATALAN demeurant 8 Rue de la Fontaine 89570 NEUVY-SAUTOUR et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : AUXERRE.
Pour avis,

AL25021142

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCM BILLY – BILLY DELISLE

S.C.M en liquidation
au capital de 762,25 Euros
13 rue de l'Egalité